

N°16

**Juillet**  
2022

**CHAILLAC-SUR-VIENNE**

**CHÉRONNAC**

**JAVERDAT**

**ORADOUR-SUR-GLANE**

**ROCHECHOUART**

**SAILLAT-SUR-VIENNE**

**SAINT-BRICE-SUR-VIENNE**

**SAINT-JUNIEN**

**SAINT-MARTIN-DE-JUSSAC**

**SAINT-VICTURNIEN**

**LES SALLES-LAUGUYON**

**VAYRES**

**VIDEIX**

# AVEC VOUS

**L'actu de  
Porte Océane**



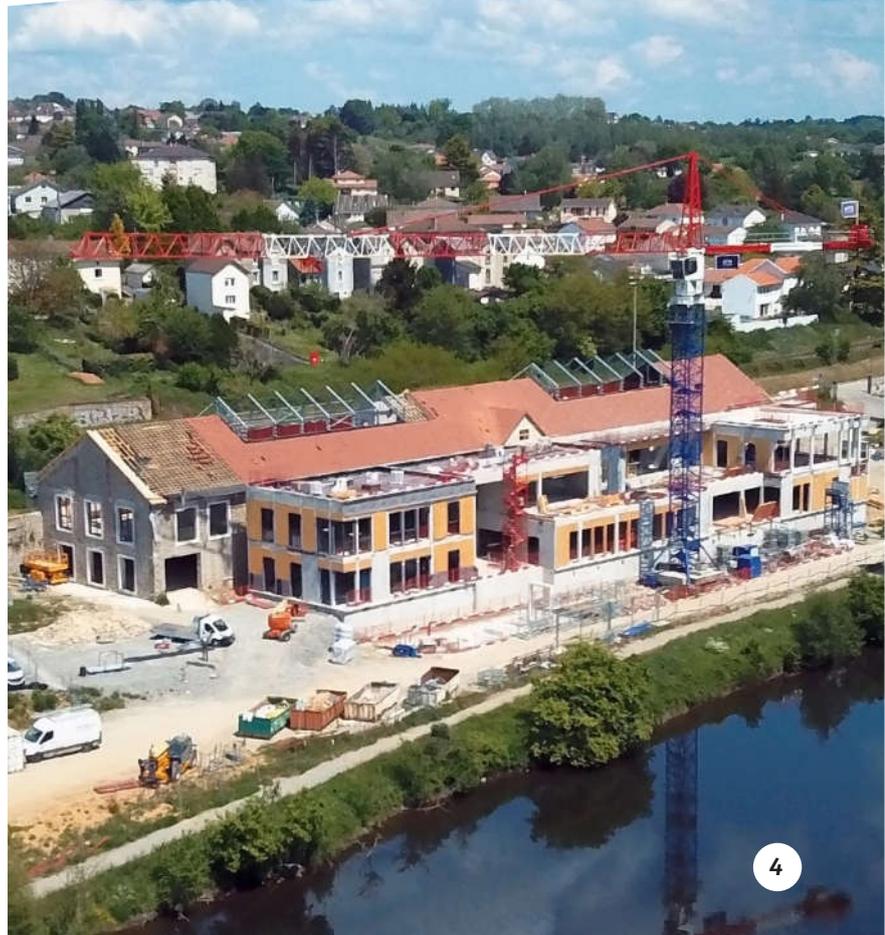
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

**AMÉNAGEMENT**

**SCOT : un territoire  
pour construire l'avenir**



# LA POL EN IMAGES



- 1/3 - Exposition CRI
- 2 - Aqua Paddle au centre aqua-récréatif l'Aigua Blua
- 4 - Avancement des travaux usine Hermès

- 5/6 - Festival des jeunes pousses
- 7 - Les portes du cuir
- 8 - Exposition du cinquantenaire de l'école de musique



# L'ÉDITO

Tout seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin ; cette phrase se vérifie bien souvent et notamment dans le domaine des collectivités locales. C'est en effet grâce à la coopération intercommunale que des équipements comme la base de loisirs multi-activités de Saint-Victournien inaugurée il y a quelques jours, le conservatoire ou encore le centre aqua-récréatif ont pu être créés et se développer.

L'intercommunalité n'est pas simplement une mutualisation de moyens financiers : elle permet aux Maires de nos 13 communes de réfléchir de façon coordonnée à l'implantation des services et des équipements sur le territoire de la CC POL et au-delà. Dans une période où l'argent public est rare et les finances locales durement éprouvées par la flambée des coûts de l'énergie, nous ne pouvons plus nous permettre de construire, aménager, sans tenir compte de ce que font nos voisins. C'est pour cela que la démarche d'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale, avec les communautés de communes Ouest Limousin et Charente Limousine, nous permet d'envisager nos perspectives de développement (répartition des activités économiques, continuité écologique, tourisme, consommation foncière...) à une échelle de 74.000 habitants et 87 communes. La thématique des lacs de Haute-Charente est particulièrement symbolique de cette nécessité à travailler main dans la main : que ce soit en matière d'animation touristique, de préservation de qualité de l'eau, de couverture numérique, c'est en effaçant les frontières administratives que nous serons les plus efficaces et les plus cohérents.

Et dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023, nos trois communautés, regroupées depuis deux ans au sein d'un Syndicat Mixte, seront officiellement reconnues par la Région comme territoire de contractualisation, ce qui nous permettra de gérer les fonds européens et les subventions régionales au plus près des besoins des communes et de leurs habitants.

Dans un registre plus léger, ce numéro estival de votre magazine est l'occasion d'évoquer les nombreuses manifestations organisées pendant les mois à venir par la CC POL et ses communes. Après les mois difficiles que nous venons de traverser, cette période d'accalmie est attendue par tous avec impatience. Aussi, l'ensemble des élus et les équipes de la Communauté de Communes vous souhaitent un excellent été, placé sous le signe des loisirs et de la sérénité.

**Pierre ALLARD**

*Président de la Communauté de Communes  
Porte Océane du Limousin*



**Directeur de publication :** Pierre Allard

**Rédaction :** Raymond Vouzellaud, Direction Générale de la POL, Guillaume Chalard, Bertrand Catus, Morgane Picat

**Crédits photos :** Service Communication POL - EPTB Charente (couverture)

**Conception maquette :** Agence GEMAP

**Imprimerie :** Sté Fabrégue

**Tirage :** 12 590 exemplaires

**Dépôt légal :** 1<sup>er</sup> trimestre 2022

**Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits sans l'accord préalable de la rédaction**

**N° ISSN :** 2739-4484

**Contact :** 1 Av Voltaire - BP 58 - 87200 Saint-Junien

**Mail :** mpicat@pol-cdc.fr

**www.porteoceane-dulimousin.fr**



## SOMMAIRE

**6** Île de Chaillac : les possibilités d'une île

### DOSSIER

**8** Le SCOT franchit une nouvelle étape  
Petites villes de demain

**13** Astrobblème de Rochechouard-Chassenon :  
un plan sur 10 ans

**16** Le bel été de l'accueil de loisirs

### A VOTRE SERVICE

**18** Accès au numérique : un conseiller à votre écoute

**19** Environnement : Plan climat air énergie territorial

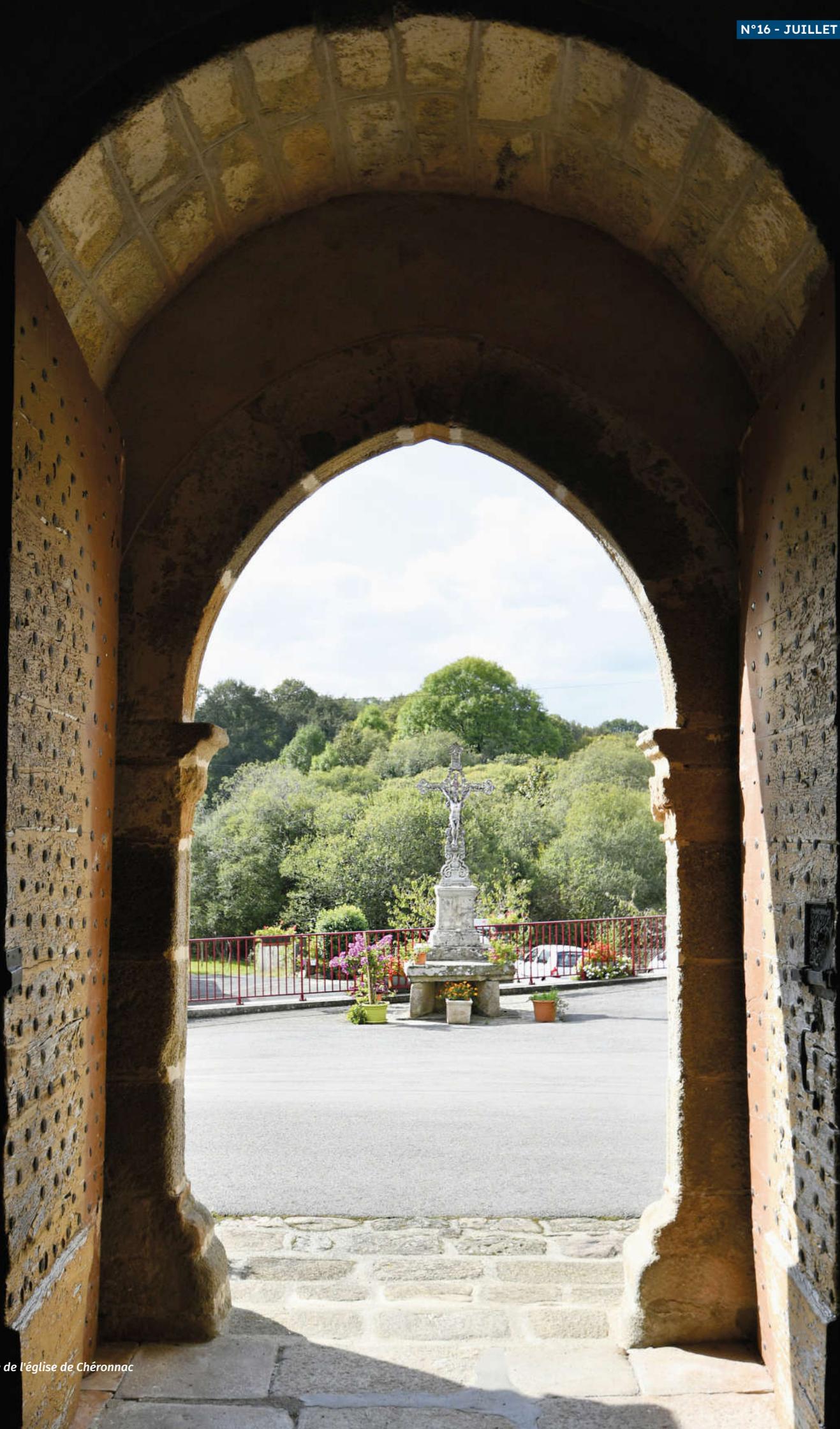
### MAIS AUSSI...

**20** Tribunes

**21** Ukraine : des communes solidaires

**22** Ça se passe près de chez vous

**23** Découvrir le territoire : Videix



Porte de l'église de Chéronnac

## LA PLUS GRANDE DES ÎLES DE LA VIENNE

*S'étendant sur 48 hectares et longue de 2,5 kilomètres, l'île de Chaillac est la plus grande des îles de la Vienne. Elle est aussi la seule à être régulièrement habitée dans notre région. Depuis très longtemps... puisque des humains y séjournèrent déjà peu après sa formation il y a 7 ou 8000 ans. Carrefour des espaces naturels et de la vie sauvage, elle constitue un lieu emblématique des efforts entrepris par la Communauté de communes au niveau de la préservation de l'environnement.*



ÎLE DE CHAILLAC

# LES POSSIBILITÉS D'UNE ÎLE

*L'île de Navière, plus connue sous le nom d'île de Chaillac a retrouvé la beauté de ses paysages en même temps que sa pleine vocation agricole. Depuis l'été dernier, Mathieu Alfonsi y travaille pour que naisse le potager communal de la ville de Saint-Junien.*

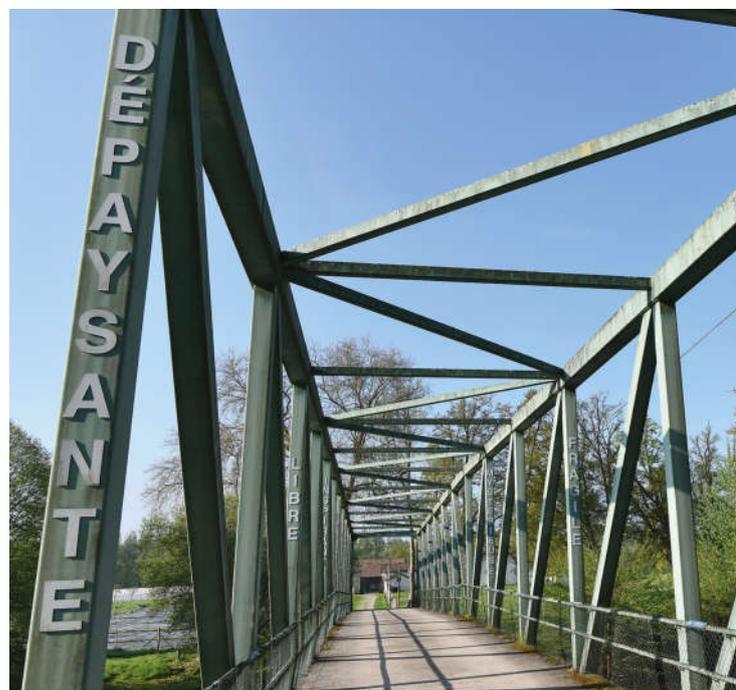
Une utopie très sérieuse, portée par l'équipe municipale au moment de la campagne électorale, qui devrait permettre à terme de produire entre 75 et 80% des besoins de la toute nouvelle Unité centrale de production alimentaire (UCPA) ouverte l'automne dernier.

Face à l'ampleur du projet, la Communauté de communes POL, propriétaire de l'île, a mis à disposition les 6 hectares nécessaires à l'implantation de ce potager dont chacun sait qu'il a vocation à devenir intercommunal.

**« C'est un travail considérable qui se réalise ici et il correspond parfaitement à ce que nous voulons mettre en place, en faisant de cette île une vitrine en matière d'écologie et d'agriculture raisonnée »** explique Annie Dardilhac, maire de Javerdat et vice-présidente de la POL en charge de la politique de l'eau, du développement durable et de l'économie circulaire.

« Ce que nous démontrons c'est qu'à l'échelle de toute une population, d'une collectivité, nous pouvons produire, en régie et en bio, de quoi nourrir les enfants de nos écoles. Cette autonomie, ce circuit direct puisque c'est encore mieux qu'un circuit court, touche à la question de l'environnement, de la santé et de l'autonomie alimentaire. Nous agissons en parfaite cohérence avec notre PCAET et notre Agenda 21, je crois que cela illustre ce que peut faire l'action politique dans ce qu'elle a de meilleur » poursuit-elle.

Et le travail bien fait attire de nouveau les promeneurs, « les gens sont heureux de retrouver les lieux, de voir que Mathieu travaille pour eux et qu'il travaille bien. Sans oublier le reste du site avec le sentier touristique et les coins de pêche bien connus des amateurs » conclut l'élue. Comme on le voit, sur l'île de Chaillac l'avenir se prépare dès aujourd'hui.



## LE POTAGER : UNE PRODUCTION À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Porté par la municipalité de Saint-Junien, la création du potager municipal a nécessité un travail de prospection, pour trouver le lieu adapté, et de planification pour qu'il puisse couvrir au maximum les besoins de la restauration scolaire. Embauché par la commune, Mathieu Alfonsi, originaire de Dordogne se reconnaît pleinement dans le projet qu'il porte. « Pour moi c'est quelque chose de très important qu'une collectivité porte ce type de projet en régie. Il y a eu un gros travail de planification et de préparation du site qu'il a fallu nettoyer. Pour cela j'ai reçu l'aide des services de la collectivité et de l'atelier d'insertion de l'association Aléas. Ensuite j'ai pu commencer à planter des semis de tomates, d'aubergines et de poivrons. On peut signaler que pour les concombres et pour les courgettes par exemple les plans sont produits aux serres municipales. J'ai également planté les pommes de terre avec une récolte prévue autour du 20 août » explique le maraîcher, déjà heureux de voir que son travail suscite l'enthousiasme des visiteurs.

**« Je vois des gens tous les jours qui viennent visiter l'île et qui peuvent voir que les choses avancent. Nous avons également un espace pédagogique dédié. C'est un volet de notre action qui**



**reste à construire »** dit-il avec le sourire.

Au-delà des aspects liés au développement durable le potager a en effet une dimension sociale très importante puisqu'il remet en lumière le travail de la terre. Son implantation même, sur un lieu propice à la promenade, permet ainsi à chacun de découvrir comment poussent les légumes qui se consomment dans les cantines, en écho à une culture paysanne qui s'est souvent éloignée de nos villages.

Si, pour la première année, Mathieu Alfonsi espère arriver à 25% de la production attendue, à terme il devrait produire 30 tonnes de légumes par an, soit 18 tonnes de pommes de terre, 2,5 tonnes de tomates, 2,2 tonnes de carottes, 1 tonne de poireaux, 2 tonnes de courgettes, 600 kilos de betteraves, 160 kilos de navets, 300 kilos de radis et 600 kilos de courges. La plantation d'arbres fruitiers est également prévue pour compléter l'offre de ce potager pas comme les autres.

## DÉCOUVRIR L'UCPA

*Mise en service fin 2021, l'Unité centrale de production alimentaire de Saint-Junien bénéficie de la double certification HQE (Haute qualité environnementale) et BBC (Bâtiment de basse consommation). Ses 12 salariés préparent actuellement 1 100 repas par jour, servis sur 10 sites (crèches, écoles maternelles, écoles primaires, institut médico-éducatif, établissement et service d'aide par le travail de Saint-Junien, groupe scolaire de Saint-Laurent-sur-Gorre). Elle pourrait augmenter sa capacité de production jusqu'à 2000 repas par jour. Elle dispose enfin de son propre atelier de boulangerie et de pâtisserie.*



Les agents des espaces verts en renfort

*"c'est quelque chose de très important qu'une collectivité porte ce type de projet en régie... Pour cela j'ai reçu l'aide des services de la collectivité et de l'atelier d'insertion de l'association Aléas."*

M. Alfonsi

## LE SCOT FRANCHIT UNE NOUVELLE ÉTAPE

## VOIR EN GRAND À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

*C'est fin 2019 que le syndicat Charente e Limousin est né en se donnant l'objectif de créer un schéma de cohérence territoriale (SCOT) réunissant trois Communautés de communes : Porte océane du Limousin, Ouest Limousin et Charente limousine, soit 87 communes regroupant 74 000 habitants.*

**P**remier pas d'importance, le syndicat va être reconnu comme représentant un territoire pouvant contractualiser directement avec la région Nouvelle-Aquitaine et il a engagé les démarches pour constituer un groupement d'action local (GAL), ce qui lui ouvrira l'accès à la gestion des fonds européens LEADER et FEDER pour une enveloppe globale de 3,4 millions d'euros (voir encadré).

Engagée depuis 2016, cette démarche stratégique de développement de notre bassin de vie et de notre bassin d'emploi est donc en train de porter ses fruits, comme l'explique Jean Duchambon, maire de Saint-Victorien, vice-président de la Communauté de commune en charge de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme et président du syndicat Charente e Limousin.

« Au départ c'était un rêve pour nos collectivités : celui de réunir nos trois Communautés de communes, de faire sauter les barrières Vauban qui nous séparent entre deux départements, pour créer quelque chose qui corresponde à notre espace de vie et aux habitudes des gens tout simplement » explique-t-il.

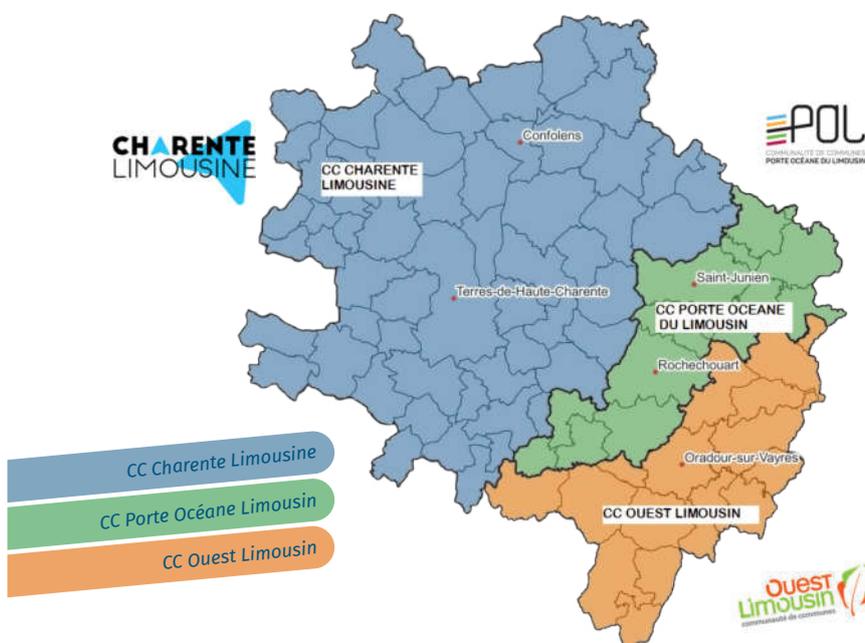
« Nous avons cherché et trouvé une forme d'intelligence de la nécessité qui nous est commune. En effet, ce n'est pas aberrant de penser que l'on vient de

Charente au centre aqua-récréatif ou à La Mégisserie et que l'abattoir de Confolens rayonne bien au-delà de son territoire. Ce qui est essentiel c'est de pouvoir parler d'une seule voix au niveau de cette très grande région qu'est la Nouvelle-Aquitaine. Une transmission directe c'est quand même le gage d'une plus grande proximité » poursuit l' élu.

Notons que jusqu'alors les trois intercommunalités du syndicat étaient engagées sur des périmètres différents : Porte océane du Limousin et Ouest Limousin faisaient partie du GAL de la Châtaigneraie limousine alors que la Communauté de communes Charente

Limousine menait seule ses discussions avec la Région.

Très concrètement l'action du syndicat pourra intéresser de nombreux sujets, de la rénovation de l'habitat à la mobilité en passant par la création de gîtes. « Les choses se transforment très vite dans notre environnement, on le voit tous les jours. Et nous avons là un bel outil pour nous adapter et pour nous développer en partant directement du terrain et de la réalité de nos territoires » conclut Jean Duchambon. C'est donc au plus près des habitants que Charente e Limousin imagine et construit l'avenir.



## LE SCOT EN QUELQUES DATES

- 
- 2016-2018** discussion avec les Communautés de communes Charente limousine, Ouest Limousin et Porte océane du Limousin pour l'élaboration d'un SCOT
- 
- 2019** travail technique préparatoire
- 
- fin 2019** création officielle du syndicat Charente e Limousin et approbation par l'Etat du périmètre du futur SCOT
- 
- 2020** premières réunions du syndicat
- 
- 2021** préparation du marché d'élaboration du SCOT, travail avec le réseau InterSCOT Nouvelle-Aquitaine. Démarches officielles en vue de la reconnaissance du périmètre SCOT comme territoire de contractualisation avec la Région
- 
- 2022** Le syndicat Charente e Limousin est reconnu comme territoire de contrat avec la Région. Travail en vue de la création d'un Groupement d'Action Local (GAL) pour la gestion des fonds européens à l'échelle des trois Communautés communes. Si cette candidature est acceptée le GAL devrait naître sur le périmètre du SCOT au 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- 

*L'un des premiers actes fondateurs du futur syndicat SCOT : la pose d'un pylône 4G entre les communes de Videix et Pressignac, en juin 2020. Cet équipement a été rendu possible par le travail coordonné et la volonté politique conjointe des élus de chaque côté de la frontière administrative entre Charente et Haute-Vienne, dès 2016. Il a permis d'effacer une zone blanche dans un secteur touristique de notre territoire.*



## ZOOM : LE GAL ET LES FONDS EUROPÉENS

C'est pour gérer les crédits associés à la programmation LEADER/FEDER, que le syndicat Charente e Limousin doit porter un Groupement d'Action Local. Le GAL regroupe un ensemble de partenaires socio-économiques privés (associations, entreprises, chambres consulaires) et publics qui sont chargés de la mise en place d'une stratégie de développement qui correspond aux exigences du programme européen LEADER.

Des réunions de concertation ont eu lieu au sein de la Charente e Limousin d'Ouest Limousin et de la POL. La restitution s'est faite début juin.

La réflexion a défini quatre axes communs aux trois Communautés de communes :

- favoriser l'accès aux services, à l'emploi et aux loisirs pour toutes et tous
- renforcer l'attractivité et l'identité du territoire
- faire de la transition écologique une priorité
- revitaliser les centres-bourgs.

La mise en place du GAL devrait intervenir au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Le montant total des aides attribué au territoire est de 3,4 millions d'euros (1,7 au titre de LEADER, 1,7 au titre du FEDER)

## ZOOM : LE CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITION AVEC LA RÉGION

Le contrat de développement et de transitions avec la Nouvelle-Aquitaine va débiter au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et s'achèvera en 2025. Il sera axé sur l'aide à l'ingénierie, le soutien à l'attractivité (santé, artisanat, commerce), le soutien à la ruralité et les grands projets générateurs d'emploi et d'activité comme par exemple la Cité du Cuir. Il n'y a pas de budget défini pour ce contrat, tout projet intéressant pourra potentiellement être aidé par la région.



## QU'EST CE QU'UNE OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT) ?

L'ORT est une convention signée avec l'État et différents partenaires institutionnels. Elle doit permettre de mettre en place un plan d'actions sur 5 ans, ayant pour objectif de construire un projet de revitalisation des centres-villes. Concrètement, il s'agit de créer une dynamique en facilitant la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux et plus globalement le tissu urbain, pour proposer un cadre de vie attractif et propice au développement sur le long terme. L'ORT participe à l'émergence d'une ville durable par la valorisation du patrimoine et des paysages ou la lutte contre l'étalement urbain. Elle tend également à favoriser la mobilité et la performance énergétique des bâtiments.

Cinq axes ont été définis pour Saint-Junien et Rochechouart :

- construire une offre attractive de l'habitat en cœur de ville
- favoriser un développement économique et commercial équilibré
- développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
- fournir l'accès aux équipements, aux services publics et aux offres culturelles et de loisirs

Les deux premiers axes ont été identifiés comme prioritaires pour les deux cœurs de ville.

## PETITES VILLES DE DEMAIN

# DEMAIN COMMENCE AUJOURD'HUI

*Signée en février 2021 en présence du Secrétaire d'État en charge de la ruralité, la convention d'adhésion conjointe de Rochechouart et de Saint-Junien au programme Petites villes de demain s'est rapidement installée dans la réalité de notre territoire.*

Ce programme, abondé par l'État grâce à des fonds spécifiques, est porté par la Communauté de communes, le développement des centres de ces deux villes constituant en effet un axe stratégique pour le développement de la porte océane dans son ensemble. Une chargée de mission, Floryane Dauriac et une manageuse de centre-ville, Nadège Esclapez, ont été recrutées et ont rapidement commencé leur travail.

Comme l'explique Floryane Dauriac : « Nous sommes accompagnés par un groupement de trois bureaux d'étude : l'Atelier de l'Ourcq spécialisé dans les dynamiques de revitalisation en territoire rural, Belvédère, spécialisé dans l'urbanisme et de SOLIHA spécialisé dans la question du logement, ce qui va nous permettre de mettre en place un plan global de développement des deux centres. Notre objectif est de signer une convention d'ORT (opération de revitalisation du territoire) d'ici à novembre 2022. »

Pour cela une vaste concertation a été menée, avec trois réunions publiques, des permanences et la mise à la disposition du public de questionnaires. Deux ballades urbaines ont également été organisées pour permettre à chacun de projeter dans l'espace ce qu'il attend de sa « ville de demain. »

Un atelier de restitution ouvert aux élus et aux acteurs locaux qui se sont inscrits dans le processus a été organisé au début du mois de juillet pour que tout le monde puisse travailler sur la stratégie à mettre en place.

*C'est en effet l'enjeu de l'opération : anticiper et orienter l'avenir des centres-villes et mettre en cohérence des sujets aussi divers que la mobilité, le logement, le commerce, les équipements culturels et sportifs ou la présence végétale.*

Cette réflexion intègre bien évidemment les projets en cours, tels que la Cité du cuir à Saint-Junien.

À la rentrée viendra l'heure de l'élaboration et de la présentation des détails du plan d'action. Comme on le voit, le futur de nos villes se construit dès aujourd'hui.



INTERVIEW • STÉPHANE BARRELET

On ne va pas révolutionner la ville mais on va travailler ensemble

”



STÉPHANE BARRELET

Gérant du bar Le Corot à Saint-Junien

**Avec Vous :**

Que pensez-vous du travail qui a débuté ?

**Stéphane Barrelet :**

Pour moi c'est une très bonne chose. Nous avons pu rencontrer Nadège Esclapez et je crois que c'est quelqu'un comprend très bien la situation et qui mesure à la fois les attentes des consommateurs et ce qu'apportent les commerçants pour les satisfaire. Ce qui compte surtout c'est qu'il y ait des échanges et une bonne écoute entre tous les partenaires, qu'il s'agisse des élus ou des commerçants et pour ça son rôle est essentiel.

**Avec Vous :**

Comment voyez-vous la suite ?

**Stéphane Barrelet :**

J'espère que nous allons arriver à mettre en cohérence tout ce qui se fait en ville parce qu'il y a vraiment plein de choses, plein d'initiatives qu'il faut coordonner.



Déambulation dans les rues de Rochechouart

## PETITES VILLES DE DEMAIN

“

### INTERVIEW • PIERRE ALLARD

# Construire une vision précise de l'évolution de nos centres-villes

”

#### PIERRE ALLARD

Maire de Saint-Junien, président de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin

#### Avec Vous :

Que peut-on attendre de Petites villes de demain ?

#### Pierre Allard :

La première chose, avec l'aide des bureaux d'études qui travaillent avec notre chargée de mission, c'est que nous allons avoir une vision extérieure portée par des professionnels, ce qui est essentiel. Nous ne sommes évidemment pas dans une situation critique mais nous devons adapter le cœur de nos villes à la demande de nos concitoyens et des commerçants qui les font vivre. Je prends un exemple : il y a une offre de grandes surfaces qui existe, nous devons travailler sur l'offre de commerces de proximité pour que les choses se passent harmonieusement. L'intérêt de ce programme c'est que nous pouvons articuler cette question du commerce avec celle du logement ou de l'organisation des espaces publics pour aboutir à quelque chose de cohérent.

#### Avec Vous :

Il s'agit aussi d'une démarche participative ?

#### Pierre Allard :

Bien entendu, pour penser les évolutions de notre société à moyen ou à long terme il faut sortir de toute logique partisane. Cela suppose de mener une véritable concertation avec tous les acteurs, les habitants, les commerçants, les élus. Si l'on réfléchit bien, avec ce que nous mettons en place au niveau de mobilités douces ou avec l'implantation de l'Ebikeport, c'est un peu ce que nous faisons : imaginer l'avenir. Mais l'imagination ne suffit pas, grâce à Petites villes de demain et aux financements spécifiques dont nous pourrions bénéficier nous allons pouvoir agir. Nos centres-villes ont des caractéristiques différentes mais agir pour les rendre plus attractifs c'est irriguer tout le territoire de la POL.

“

### INTERVIEW • ANNE-MARIE ALMOSTER-RODRIGUES

# Nous allons pouvoir mener à bien de beaux projets

”

#### ANNE-MARIE ALMOSTER-RODRIGUES

Maire de Rochechouart, vice-présidente de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin en charge de l'économie

#### Avec Vous :

Que vous apporte concrètement ce programme ?

#### Anne-Marie

#### Almoster-Rodrigues :

La réhabilitation de notre centre-ville est déjà bien avancée et là nous allons refaire la rue Charles-Poitevin et les ruelles anciennes ce qui achèvera le travail sur notre centre historique. Il y aura d'autres projets qui vont s'ajouter comme la réhabilitation de l'école primaire, pour laquelle l'architecte est déjà choisi. Sur Petites villes de demain, je voudrais vraiment saluer le travail de Floryane Dauriac, notre chargée de mission et de Nadège Esclapez, la manageuse de centre-ville, elles sont très à l'écoute des habitants et des commerçants et elles connaissent déjà très bien le territoire et les enjeux liés à la revitalisation.

#### Avec Vous :

C'est donc un début prometteur ?

**Anne-Marie Almoster-Rodrigues :** Très prometteur oui ! Et pour l'ensemble de nos communes, nous sommes un territoire qui est déjà très attractif, avec de belles entreprises et de beaux équipements. Avec Petites villes de demain nous allons pouvoir travailler sur des questions importantes, comme celle des logements vacants qui sont souvent vétustes par exemple. Maintenant nous attendons beaucoup de l'Etat pour qu'il nous aide à mener à bien nos projets.



*La Réserve naturelle nationale de l'astroblème de Rochechouart-Chassenon vient d'achever la rédaction de son deuxième plan de gestion. Un document essentiel qui définit et priorise les enjeux de son intervention jusqu'en 2030. Il a été rédigé par l'équipe de la Réserve et élaboré grâce à la participation de l'ensemble des parties prenantes (conseil scientifique, DREAL, Communauté de communes Porte Océane du Limousin, comité consultatif, acteurs locaux...).*

## ASTROBLÈME DE ROCHECHOUART-CHASSENON

# UN PLAN SUR 10 ANS POUR LA RÉSERVE NATIONALE

Le premier volet de ce travail a consisté en un état des lieux géologique des parcelles, de la faune et de la flore de la réserve mais aussi de ses interactions avec son environnement socio-économique avant de définir les perspectives de travail pour les années qui s'ouvrent. Comme l'explique le conservateur de la Réserve, Pierre Poupart :

**« Ce plan de gestion va constituer pour nous un véritable guide qui nous permettra d'établir ce que l'on protège en priorité et ce que nous allons mettre en place au niveau pédagogique. On comprend très bien en effet que dans les différents types de roches liées à l'impact, certaines se dégradent plus vite que d'autres et que nous devons donc les protéger en priorité. »**

C'est le cas du premier enjeu ciblé, celui de la protection des cônes de percussion, d'une très grande valeur scientifique et que l'on trouve en quantité limitée sur l'astroblème. Suivent les zones de limite entre la brèche et le

socle, les impactites de fusion, les suévites (le deuxième type d'impactite le plus représenté dans la Réserve), les brèches polygéniques clastiques (qui témoignent de l'éjection des roches du socle lors de l'impact de la météorite et qui se sont ensuite déposées pour former ces brèches).

Un sixième enjeu a été identifié même s'il présente un caractère secondaire puisqu'il n'est pas à l'origine du classement en réserve naturelle de l'astroblème, il s'agit de l'intérêt écologique d'un certain nombre de milieux ouverts et de leur prise en compte à long terme notamment les zones humides, les prairies naturelles les falaises et les milieux rocheux.

A chacun de ces enjeux correspondent des objectifs et des actions à mettre en place notamment pour tout ce qui concerne la protection des roches (cela peut être par exemple des actions d'entretien des affleurements visibles pour limiter leur détérioration). Au total le plan de gestion représente une arborescence de 111 actions. Il faut également noter qu'il inclut la surveillance des

sites puisqu'il est interdit d'y prélever des roches. « Nous avons peu de pression à ce niveau là, les gens sont très respectueux mais il est toujours bon de rappeler les règles » note Pierre Poupart avant de conclure : « S'il y a de nombreuses actions qui visent à la restauration de sites, nous allons également renouveler totalement la muséographie de la maison de la réserve. Nous avons déjà retenu un prestataire et nous devrions pouvoir découvrir le nouvel espace au printemps 2023. Enfin nous instruisons également toutes les demandes liées aux forages et nous accompagnons l'activité scientifique du Centre international de recherche sur les impacts et sur Rochechouart (CIRIR). »

**Unique en France, le site de l'astroblème est une richesse pour la Porte océane au plan scientifique autant que patrimonial et touristique.** Grâce à l'engagement des bénévoles passionnés de l'association Pierre de Lune, des professionnels de la Réserves et de scientifiques de très haut niveau, il est aujourd'hui **internationalement reconnu.**

## DU CHOC DE L'IMPACT À LA RÉSERVE NATURELLE

Il y a environ 200 millions d'années une météorite d'un diamètre d'un à deux kilomètres a frappé le sol de notre territoire en créant une explosion hors du commun, équivalente à cent millions de fois la puissance de la bombe atomique d'Hiroshima. Il a engendré un cratère d'impact d'un diamètre de vingt à trente kilomètres.

*Les roches observées aujourd'hui sur le territoire de l'astroblème témoignent de la chute de cet astéroïde et de la formation de ce cratère en grande partie érodé par le temps.*

Plusieurs types de roches ont été identifiés en fonction de leurs conditions de formation (pression, température) et de leur mode de mise en place (socle fracturé en place, brèches de retombées). C'est cette variété importante d'objets géologiques qui a suscité l'intérêt de nombreux scientifiques et qui en fait un lieu d'étude privilégié permettant de nouvelles découvertes.

Un autre point primordial est sa rareté au niveau national et international. C'est en effet le seul site connu en France où sont observées des impactites.

De fait, sa valeur patrimoniale est très importante. De nombreuses études restent encore à mener pour mieux connaître l'astroblème. C'est sa protection qui a motivé la création de la Réserve naturelle nationale de l'astroblème de Rochechouart-Chassenon en 2008. Elle se situe à cheval sur les départements de la Haute-Vienne et de la Charente et elle est composée de treize petites entités réparties sur cinq communes (Rochechouart, Videix, Chéronnac, Chassenon et Pressignac).



ROCHECHOUART-CHASSENON

# L'ASTROBLÈME : UN PATRIMOINE À METTRE EN VALEUR

**D**epuis le 15 septembre de l'année dernière Cassandra Pirard a pris son poste de chargée de projets pour la valorisation de l'astroblème de Rochechouart-Chassenon. « Mon rôle est d'apporter de l'aide à tous ceux qui souhaitent mettre en place des projets pour mettre en valeur ce patrimoine. Cela peut-être aussi bien la Maison de la Réserve, le Centre de recherche et de restitution sur les impacts et sur Rochechouart (CIRIR), l'association Pierre de Lune ou des communes, comme actuellement celle de Pressignac, qui souhaite mettre en place un espace muséographique sur la taille des impactites » résume-t-elle.

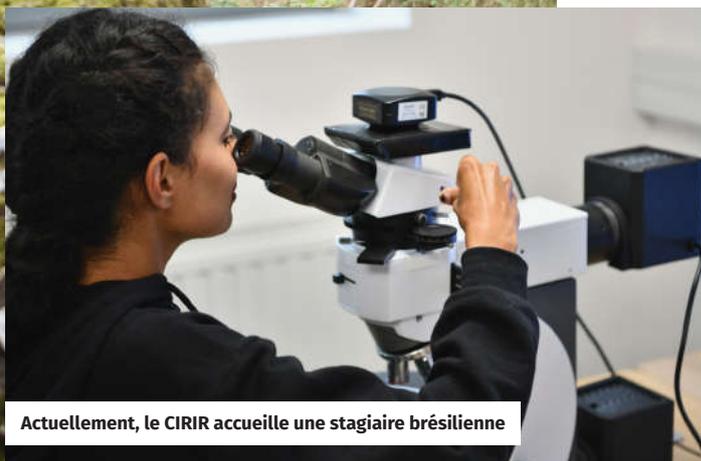
**Des projets multiples mais un seul objectif : éclairer un patrimoine unique en France.** « Cela n'est pas toujours évident d'appréhender l'astroblème en comprenant qu'il a une **valeur internationale et que des chercheurs du monde entier viennent à Rochechouart pour**

**l'étudier.** Cette dimension peut parfois sembler un peu inaccessible mais il faut bien comprendre que ce qui se joue à travers ces travaux est considérable. **Cela a à voir avec l'origine de l'univers, donc de la vie, d'une part, cela permet aussi de tirer des enseignements très riches pour l'exploration d'autres planètes.** Quant aux retombées économiques elles peuvent être importantes » poursuit Cassandra Pirard, qui a été très impliquée dans l'organisation du 1<sup>er</sup> congrès-festival international du CIRIR du 28 juin au 2 juillet dernier. « Cette manifestation a été pensée en deux parties. Le congrès a rassemblé toute la communauté scientifique internationale impliquée dans le travail du centre et tous les soirs, dans une ville différente (Rochechouart, Saint-Junien, Confolens et Chassenon) les congressistes ont participé à des manifestations publiques pour faire largement connaître les implications de leur travail et l'astroblème » conclut-elle.

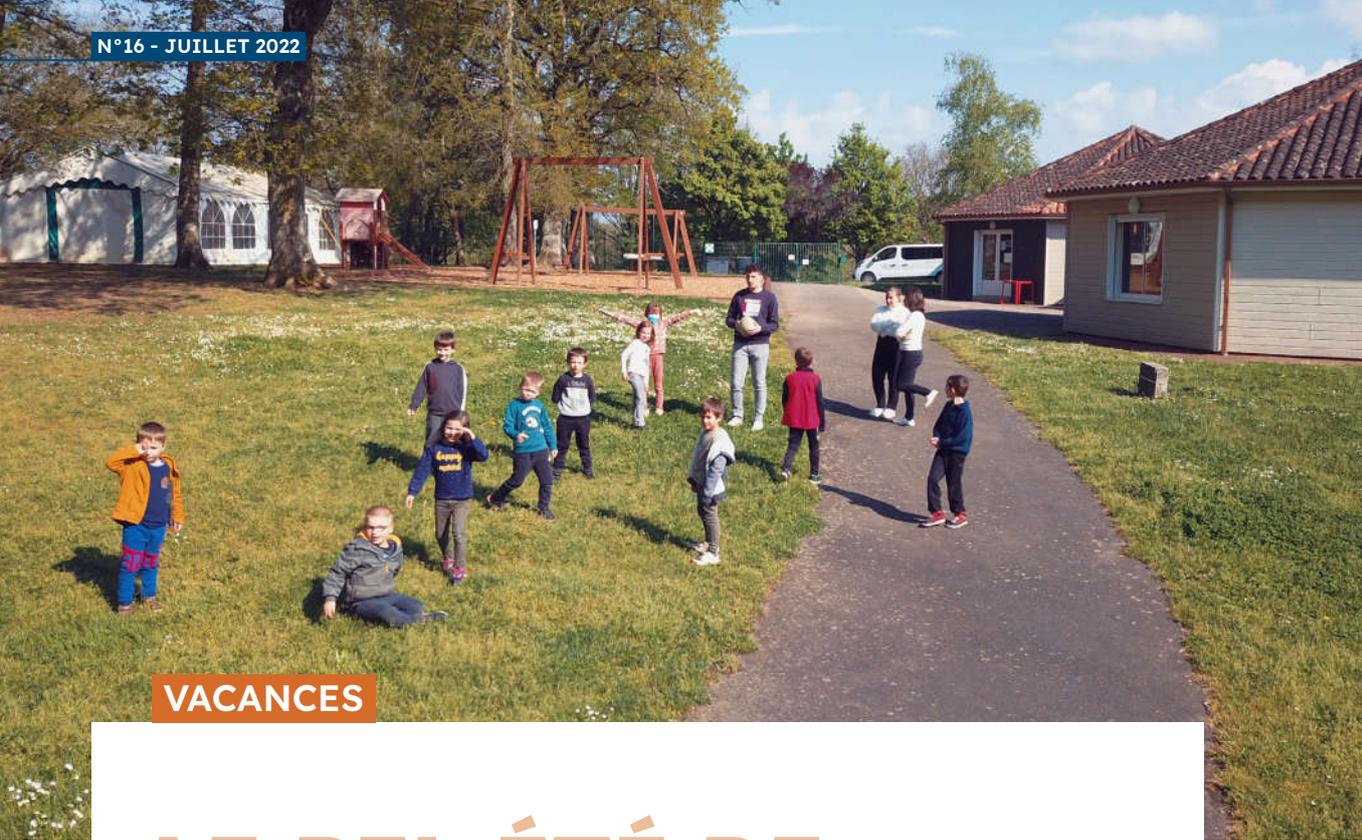
## LE CIRIR

**Le Centre de recherche et de restitution sur les impacts et sur Rochechouart** est né en 2016 sous la forme d'une association loi 1901. C'est une initiative scientifique unique puisque c'est la première dans l'hexagone qui soit dédiée à la recherche sur les cratères d'impacts terrestres. **Pour les chercheurs, le CIRIR est conçu comme un centre de ressources. Il dispose d'une bibliothèque d'échantillons dont les forages réalisés dans la Réserve naturelle sont l'un des maillons.** Les échantillons et les données qui s'y rattachent y sont gérés et mis à disposition de la communauté scientifique internationale. C'est aussi un camp de base mis à disposition des scientifiques pour des études matérielles. Il fournit à ses collaborateurs soutien logistique et expertise sur le terrain, y compris le guidage sur site, l'hébergement et la mise à disposition de matériel de préparation et d'observation des échantillons. Il s'implique aussi dans la restitution des recherches et dans l'organisation d'évènements en lien avec son champ d'action, à destination des passionnés et du grand public, comme son congrès-festival qui vient de se dérouler au cours duquel la science la plus aboutie a côtoyé le patrimoine, les arts et la fête populaire. Le CIRIR est présidé par Fabien HABRIAS, vice-président de la CCPOL et dirigé par Philippe LAMBERT.

**Plus d'informations sur le site internet : [cirir-edu.org](http://cirir-edu.org)** 



Actuellement, le CIRIR accueille une stagiaire brésilienne



VACANCES

## LE BEL ÉTÉ DE L'ACCUEIL DE LOISIRS



Géré par la Communauté de communes, l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) situé près du plan d'eau de Bujaras à Chaillac-sur-Vienne a préparé pour cet été un programme qui devrait ravir les enfants qu'il accueille. « En juillet, nous allons partir à la découverte des trésors de la forêt avec l'envie d'explorer sa richesse sensorielle par le son, par le toucher... Nous allons ainsi aborder les différents aspects de la nature qui nous entoure. Pour conclure le projet nous mettrons en place un grand jeu familial pour les enfants et pour leurs parents. Il y aura aussi un autre projet, de deux semaines, avec 16 ados, de 12 à 15 ans, qui ont pu passer à l'ALSH lorsqu'ils étaient plus jeunes. La première semaine ils prépareront leur départ, il y aura aussi des jeux évidemment, et la deuxième ils partiront en camping ensemble » détaille la directrice de l'ALSH, Hélène Granet.

Pour le mois d'août ce sont les arts qui seront à l'honneur poursuit-elle : « Nous aurons des activités d'éveil musical, de l'expression corporelle et des ateliers de découverte du théâtre et du cirque, avec

la réalisation d'un spectacle final. Nous organiserons aussi des nuits campées à la base de loisirs de Saint-Victorien. Chaque vendredi il y aura un temps fort avec la mise en place d'un grand jeu intergroupes. Comme chaque année des sorties permettront aux enfants de pratiquer l'accrobranche, l'équitation, la pêche ou d'aller à la piscine tout simplement.

Si l'objectif de l'ALSH est bien entendu que les enfants prennent du plaisir, son équipe souhaite également travailler sur le lien entre les générations. C'est ainsi que depuis le mois de janvier, et jusqu'à l'été, elle a mené un projet d'échanges avec les habitants de la résidence Lasvergnas à Saint-Junien. Après s'être écrit depuis le mois de janvier, les enfants et les personnes âgées ont pu se rencontrer en mars, une rencontre suivie de bien d'autres avec l'organisation d'une chasse aux œufs, d'un loto, de ballades ou de jeux en commun... Ce projet reprendra à la rentrée, après des vacances d'une belle richesse sous le signe de la nature et de la création.





### LES TEMPS FORTS DE CET ÉTÉ :

- Séjours campings
- Activités nature dans la forêt
- Soirée familiale avec jeux en bois
- Spectacle sur les arts

...et de nombreuses sorties : centre aqua-récréatif, lac de Saint-Pardoux, parc Bellevue, ferme pédagogique, etc.



## ACCÈS AU NUMÉRIQUE

UN CONSEILLER  
À VOTRE ÉCOUTE

**F**inancé par le gouvernement, le plan France Relance et l'Union Européenne, un poste de conseiller numérique France Services a été créé pour couvrir le territoire de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin. **Sa mission : assurer un rôle de médiation numérique pour emmener les gens vers une plus grande autonomie d'usage de l'outil informatique.**

S'il n'a pas la possibilité « de faire à la place » des usagers, le rôle d'accompagnement du conseiller est toutefois essentiel et les 13 communes de la POL peuvent déjà bénéficier de ses services. C'est Maxime Desnouailles qui a été recruté pour remplir cette fonction et le jeune homme prend déjà très à cœur les tâches qui lui sont confiées. « La liste de ce que je peux être amené à faire est plutôt étendue.

**Cela va de l'initiation à la prise en main d'une tablette à l'aide pour accomplir des démarches administratives....** Tout va se passer par l'entremise des mairies, ainsi les usagers pourront prendre rendez-vous avec moi aux jours dédiés à chaque commune. Au départ ce sera sans doute plutôt des rendez-vous individuels mais, par la suite, j'espère aussi pouvoir mettre en place des ateliers thématiques par exemple pour le montage vidéo » précise-t-il.

Alors que les démarches administratives dématérialisées se multiplient et que l'accès à internet devient de plus en plus essentiel l'arrivée de ce conseiller numérique est une excellente nouvelle pour les habitants de la Communauté de communes.



Maxime Desnouailles pendant une séance de conseil

**N'hésitez pas à vous rapprocher de votre Mairie pour connaître ses horaires de permanence près de chez vous !**



Accompagnement individuel // Atelier collectif  
☎ 07 64 75 31 33 // ✉ mdesnouailles@pol-cdc.fr  
ou renseignez-vous dans votre mairie

UN ESPACE  
FRANCE SERVICES  
À ROCHECHOUART

Pour aider aux démarches administratives, notamment sur internet, l'Espace France Services de la sous-Préfecture de Rochechouart et ses agents dédiés sont là pour accompagner les usagers.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise, actualisation Pôle Emploi, Ma Prime Rénov'... France Services peut accompagner toutes ces démarches du quotidien : c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la MSA, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les services du ministère de l'Intérieur, le conciliateur de justice, France Victimes 87, un conseiller en droit du travail et un conseiller en rénovation énergétique.

L'espace est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, uniquement sur rendez-vous.

Tél : 05 55 43 83 14

Email : [rochechouart@france-services.gouv.fr](mailto:rochechouart@france-services.gouv.fr)





## ENVIRONNEMENT

# LE PCAET S'ANCRE DANS LE TERRITOIRE

La Communauté de communes POL a été l'une des toutes premières collectivités du département à approuver son **plan climat air énergie territorial (PCAET)**, le 19 novembre 2020. Ce document est venu prolonger la démarche **Agenda 21** que la POL avait mise en place en associant largement les élus, les citoyens, les militants associatifs et les partenaires institutionnels. Il s'agit d'un véritable **guide pour la lutte contre le réchauffement climatique**, qui se décline en 7 thèmes eux-mêmes décomposés en 47 actions, comme par exemple la création d'îlots de biodiversité dans chacune des communes de la POL. C'est dans ce cadre qu'a été organisée le 30 mars dernier, à Saillat-sur-Vienne, une réunion d'information sur les économies d'énergie, avec une présentation des compteurs Ecojoko qui permettent de mieux connaître sa consommation et donc de lutter contre le gaspillage. Face à la hausse brutale du prix de l'électricité pour les collectivités et les

particuliers, cet aspect est essentiel, comme l'explique Annie Dardilhac, vice-présidente de la POL en charge de la gestion de la politique de l'eau, développement durable et économie circulaire : « Ce qu'il faut bien comprendre c'est que la question environnementale s'intègre maintenant à toutes les démarches entreprises mais que ce travail ne peut avoir de sens que si les communes se l'approprient. C'est pour cela que nous organisons régulièrement des réunions d'information comme à Saillat-sur-Vienne ou comme nous l'avons fait à Rochechouart contre la pollution lumineuse.

**Les économies d'énergie constituent une thématique forte, pour les collectivités mais aussi pour les particuliers avec notamment la lutte contre la précarité énergétique et la mise en place par la POL d'un guichet unique Info Energie. »**

*Grâce au PCAET, la question du développement durable irrigue désormais largement l'ensemble des politiques publiques menées par la Communauté de communes, ce qui est à la fois le signe de son utilité et la preuve de la prise de conscience générale qui se produit depuis quelques années.*



## ORDURES MÉNAGÈRES

### *Une seule collecte par semaine et une sécurité renforcée*

Les tournées de collecte des ordures ménagères évoluent au 1<sup>er</sup> octobre. La règle sera désormais de n'effectuer qu'une seule collecte (hors hypercentre de Saint-Junien et établissements particuliers). Par ailleurs, le ramassage sera désormais monolatéral, ce qui signifie qu'il se fera uniquement sur le côté de la route longée par le camion, dans les endroits où celui-ci peut être doublé par un véhicule. Sur les voies plus étroites, le camion circulera au milieu de la route de façon à ne pas pouvoir être dépassé par les automobilistes, pour garantir la sécurité des agents. L'ensemble des marches arrières seront également supprimées (à l'exception des demi-tours). Cela nécessitera que certains usagers déposent leurs sacs à un point de regroupement là où la collecte est impossible en marche avant. Chaque foyer concerné par cette modification sera averti directement par courrier.

La bonne nouvelle pour les usagers qui passeront de deux à une collecte est qu'ils verront leur facture baisser !

# Tribunes politiques

## MAJORITÉ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La hausse du coût de l'énergie pèse très lourdement sur les finances de la CCPOL. Cette augmentation ne se retrouve pas seulement dans les factures d'électricité, de carburant ou de chauffage, mais aussi dans les devis de nos prestataires et fournisseurs, qui répercutent cette évolution.

Or dans le même temps, notre collectivité, en raison d'un mode de calcul aussi alambiqué qu'inadapté, doit verser à l'Etat, comme chaque année, plus d'un million d'euros au titre du FPIC (fonds de péréquation entre les intercommunalités). Dans ces conditions, il devient difficile de boucler notre budget et a fortiori, de financer des travaux pourtant

nécessaires. A plusieurs reprises, les élus de la CCPOL avaient alerté le Gouvernement sur cette injustice. Nous venons de saisir officiellement les services de l'État afin de corriger ce prélèvement, déjà douloureux en année « normale », mais intenable dans une période de fortes tensions financières, comme celle que nous vivons actuellement. Nous espérons que cette voix sera entendue au plus haut niveau pour que notre communauté de communes puisse continuer à offrir un haut niveau de services à ses habitants.

**Les élus de la majorité du Conseil communautaire**

## GROUPE « ÉNERGIE CITOYENNE - ÉCOLOGIE SOLIDARITÉ DÉMOCRATIE »

### MANGER LOCAL ET DE SAISON : POURQUOI ET COMMENT ?

Privilégier une alimentation locale présente plusieurs intérêts.

- **Pour le consommateur :**
  - préserver les qualités nutritives et gustatives des produits frais (viande, fruits et légumes) ;
  - s'assurer des bonnes conditions d'élevage ou de maraîchage en connaissant les producteurs ;
  - découvrir des variétés anciennes ou des spécialités régionales.
- **Pour l'économie locale :**
  - soutenir l'emploi ;
  - valoriser les savoir-faire agricoles ;
  - garantir la richesse de nos terroirs.

- **Pour l'environnement :**

- réduire le bilan carbone grâce aux circuits courts et en mangeant « de saison » (stop aux serres chauffées en hiver) ;
- éviter le suremballage nécessaire au transport long ;
- protéger nos écosystèmes en consommant des aliments issus d'une agriculture biologique, labellisée ou non.

Faire ses courses directement auprès des producteurs, au marché, dans les commerces de proximité, dans les espaces « produits locaux » des supermarchés... Ça n'a que du bon ! Régalez-vous et bel été à tous !

> Article complet sur notre site :

[www.energie-citoyenne-saint-junien.fr](http://www.energie-citoyenne-saint-junien.fr)

**Yoann Balestrat, Anne-Sophie Chazelle et Frédéric Dauvergne**  
[energie-citoyenne@laposte.net](mailto:energie-citoyenne@laposte.net)

06.46.66.24.97

## UKRAINE

# DES COMMUNES SOLIDAIRES

*Les communes de la POL ont répondu avec enthousiasme à l'appel aux dons lancé au niveau national.*

Les habitants du territoire, les agents et les élus ont œuvré avec fierté afin d'apporter soutien et réconfort aux victimes de ce conflit aux portes de l'Europe.

En effet, la commune de Saint-Brice a organisée une collecte de vêtements, jouets et affaires de toilette. Un recensement a été effectué afin de savoir qui pouvait accueillir des familles ukrainiennes.

La commune de Saint-Martin a aussi effectué une collecte de dons et un de leur conseiller s'est proposé pour accueillir une famille chez lui.

La mairie des Salles-Lavauguyon, a quant à elle, lancé une grande campagne d'appel aux dons en tout genre qu'elle a ensuite collectée, triée et acheminée au centre de dons du Secours Populaire à Limoges.



## ROCHECHOUART : L'ACCUEIL ACTIF D'INTERLINGUA

À Rochechouart, dès le début du conflit, la municipalité a tenu à manifester son soutien avec le peuple ukrainien. De façon symbolique d'abord, bien sûr avec la multiplication de supports aux couleurs bleu et jaune du pays, mais aussi en organisant, dès les premiers jours, une collecte de dons au bénéfice des Pompiers de l'Urgence Internationale.

Cette dernière a remporté un franc succès auprès des Rochechouartais, et le volume des dons collectés en seulement deux jours était véritablement étonnant.

Par ailleurs, la commune apporte son soutien à l'association d'amitiés franco-ukrainiennes « Interlingua », qui s'est extrêmement investie, dès le début des événements.

La fonction initiale d'Interlingua est notamment d'organiser des séjours

d'échanges professionnels entre le Limousin et la région de Tcherkassy, en Ukraine (par exemple pour de jeunes médecins, en partenariat avec le CHU de Limoges).

Dès les premiers jours du conflit, le lien fort qui associe Interlingua et l'alliance française de Tcherkassy a permis d'organiser très rapidement l'accueil d'une dizaine de réfugiés ukrainiens (dont quatre enfants) par des familles rochechouartaises. L'association s'emploie depuis sans relâche pour favoriser d'aussi bonnes conditions de séjour et d'accueil que possible à leur intention. Un travail facilité par l'investissement des familles d'accueil.

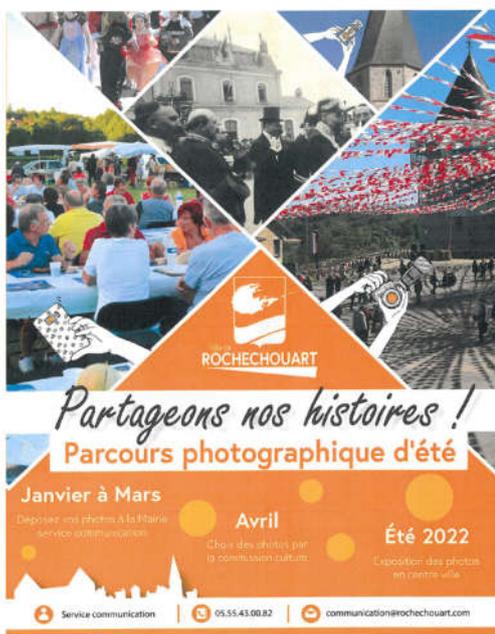
Dès leur arrivée, en marge des nécessaires démarches administratives, les personnes ainsi accueillies se sont vu proposer des cours intensifs de français

afin de favoriser leur intégration dans leur milieu d'accueil. De même, les enfants en âge d'aller à l'école ont rapidement pu intégrer les classes du groupe scolaire Hubert Reeves.

A noter également : dans ce groupe d'Ukrainiens figure également un couple d'artistes renommés. Interlingua a très rapidement mis en place un cycle d'expositions au cœur de la ville de Rochechouart pour présenter un ensemble d'œuvres d'artistes ukrainiens, et mettre en valeur le travail de ces deux personnes, tout en remerciant la ville et les habitants de Rochechouart.

Bref, c'est un travail intense que fournit « Interlingua », et notamment sa cheville ouvrière, Inesa Noël, pour offrir les meilleures conditions possibles aux réfugiés accueillis à Rochechouart.

Cela mérite d'être salué.



## PARCOURS PHOTOGRAPHIQUE 2022

**« Photos rochechouartaises : notre histoire partagée » : Une exposition avec vos photos**

La ville de Rochechouart organise un nouveau parcours photographique à partir des photos des habitants. En effet, pour cette exposition, les organisateurs souhaitent que les artistes, ce soient les rochechouartais, eux-mêmes !

Nous possédons tous des photographies ; qu'elles soient classées dans des albums, entassées dans des boîtes à chaussures ou encore enregistrées sur nos téléphones portables. Qu'elles soient en couleur ou en noir et blanc ; qu'elles soient très anciennes ou plus récentes ; qu'il s'agisse de portraits, d'instantanés, de scènes de vie ou de paysages...

Toutes sont potentiellement intéressantes, car toutes racontent des histoires de Rochechouart à hauteur d'homme.

Alors n'hésitez pas à venir admirer les clichés qui seront exposés pendant l'été 2022.

**Pour plus de renseignements : 05 55 43 00 82 ou [communication@rochechouart.com](mailto:communication@rochechouart.com)**

Votre Communauté de communes ainsi que les Mairies qui la constituent, utilisent l'application mobile IntraMuros pour vous informer.



## Porte Océane du Limousin



est sur



## IntraMuros



DISPONIBLE SUR  
Google Play

Disponible sur  
App Store

Téléchargement gratuit



**Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre communes et des alentours !**

Vous voulez connaître l'ensemble des manifestations à venir près de chez vous, être alerté en cas de travaux sur votre commune ou connaître les coordonnées des écoles et associations locales ? Téléchargez IntraMuros ! Cette appli entièrement gratuite est désormais déployée sur le territoire de Porte Océane du Limousin. Elle va s'enrichir au fil des mois et vous permet dès à présent d'être informé en temps réel des actualités locales ou de nous faire part de vos remarques et suggestions...

## LA CHASSAGNE : UN ÉCRIN DE NATURE LES PIEDS DANS L'EAU

Ouvert toute l'année, le hameau de gîtes de La Chassagne, géré par la CCPOL (le reste du site étant géré par la commune), est idéal pour des vacances en famille, pour fêter des événements mais aussi en cas de déplacement professionnel et pour les groupes de randonneurs, qu'ils viennent à pied, à cheval, en vélo ou en moto.

A quelques dizaines de mètres du lac, la structure est composée de 16 logements de 2 ou 3 chambres bordées de bois et de prés.

### Labellisé Gîtes de France deux

épis, le hameau est adhérent du réseau « Accueil Randonnée ». Son personnel propose aux visiteurs un accueil aussi personnalisé que possible, avec des services tels que la location à la nuitée, des options petit déjeuner, paniers pique-nique, repas du soir en autonomie ainsi que des topofiches ou de la documentation touristique...

Les gîtes sont adhérents au réseau « TripNbike » dédié aux motards. Pour les groupes qui souhaitent une proposition de restauration, la mise en relation avec le restaurant du Chalet est possible.

### Contact :

Hameau de Gîtes de La Chassagne,  
52, La Chassagne - 87600 Videix.  
Téléphone : **33 (0)5 55 48 83 39**.  
Courriel : [gites.videix@pol-cdc.fr](mailto:gites.videix@pol-cdc.fr).  
Réservation en ligne :  
<https://www.porteoceane-dulimousin.fr/pol-agit/tourisme/hebergements>



## DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE

# VIDEIX : DE GITES ET DE NATURE

Aux frontières de la Charente, née de la fusion de deux villages, Videix et Saint-Gervais, la commune actuelle a la particularité d'évoluer entre deux centres bourgs, deux cimetières et deux églises, ce qui n'entame en rien la bonne humeur de son maire, élu en 2020, Edouard Coquillaud. « Nous sommes une petite commune dynamique dont la population s'accroît puisque nous étions 208 au précédent recensement et que nous sommes 235 aujourd'hui. Je suis d'ailleurs heureux de constater qu'il y a beaucoup de jeunes actifs parmi ces nouveaux habitants » décrit-il.

Le maître atout de Videix, c'est évidemment le site de La Chassagne, son plan d'eau et les gîtes qu'administre la Communauté de communes. Pour appuyer leur attractivité, la municipalité a décidé de reprendre le restaurant du site qui sera désormais géré par des employés communaux. Avec l'arrivée de la belle saison, alors qu'elle se prépare à accueillir les touristes, Videix travaille également à l'organisation de sa **fête annuelle, qui se déroulera les 6 et 7 août prochain**. À cette occasion, elle accueillera l'un des marchés festifs mis en place par la Communauté de communes Porte Océane du Limousin, des forains, un vide-grenier, un feu d'artifice (particulièrement reconnu autour de la commune) et pas moins de huit concerts. Qu'on se le dise, c'est un bel été qui s'annonce chez les Videixoises et les Videixois.



## L'action de la POL sur la commune

L'action de la POL à Videix  
Pour l'année 2021, la Communauté de communes POL a investi 36 034,83 euros sur la commune de Videix, notamment pour l'entretien du site de La Chassagne mais aussi pour des travaux de voirie ou des contrôles des dispositifs d'assainissement. À cela s'ajoute une attribution de compensation annuelle de 20 228,44 euros versée à la commune par la Porte océane.



# Marchés

## FESTIFS

### 2022



**A partir de 18h**

**Pensez à amener vos assiettes et vos couverts !**

